**DISCOURS DU PRESIDENT**

Madame la ministre des solidarités,

Mesdames et messieurs les ministres,

Mesdames, messieurs les représentants,

Madame la présidente de Te Niu o te Huma,

Mesdames et messieurs les présidents d’association,

Madame la Déléguée au handicap,

Monsieur le président de la Commission Paracanoë de la Fédération Internationale de Canoë, Monsieur EDWARDS,

Monsieur GONNEAUD,

Cher public extraordinaire,

Chers amis,

Chaque année, le 3 décembre, c’est la journée internationale pour la promotion des droits des personnes handicapées.

Si je tiens à ce que nous puissions nous rassembler à cette date, ce n'est ni pour suivre une mode, ni pour plaire à l’ONU.

En fait, je suis honoré de fêter cette date avec vous car vous êtes présents dans mon cœur. C’est grâce au dévouement et au travail sérieux réalisé par vos différentes associations et votre fédération Te Niu, présidée par ma tendre amie, Henriette Kamia, que j’ai plaisir à être à vos côtés en ce jour extraordinaire pour des personnes extraordinaires.

Je voudrai saluer l’implication, féliciter le travail et rendre un hommage à la générosité humaine qui prévaut dans votre communauté. C’est avant tout cela pour moi le 3 décembre. C’est l’anniversaire de la générosité et du dévouement.

Je voudrai également remercier l’implication et l’écoute dont fait preuve votre Déléguée au handicap, madame Sylvia Berteil, qui fait un bon travail de sensibilisation des besoins des handicapés auprès de nos acteurs publics.

L’autre bonne raison pour laquelle, j’ai également plaisir à fêter ce 3 décembre, c’est pour rappeler à tous les Polynésiens que vous êtes des êtres humains avec un parcours rendu difficile par la vie.

A cet effet, vous avez droit à notre attention et notre considération. C’est le sens profond de la solidarité : regarder tous nos frères et soeurs avec le même égard quel que soit nos origines, notre genre et nos handicaps.

Vous êtes des citoyens de notre pays et nous avons le devoir de rappeler que la participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la construction de notre société est fondamentale.

Elle est fondamentale pour une croissance partagée et durable. Elle est fondamentale pour une Polynésie encore plus solidaire. Et pour y parvenir, nous devons conjuguer toutes nos forces, tous nos talents, tout notre potentiel, même les plus modestes, car la force d’un fleuve provient de tous les ruisseaux, petits et grands, qui l’alimentent.

Tout le sens de notre rencontre de ce jour, c’est additionner toutes les différences comme autant de richesses. Faire confiance dans le capital humain, faire confiance en chacun de vous.

C'est pourquoi chers amis extraordinaires, lorsque nous nous rassemblons en ce 3 décembre 2019 pour garantir vos droits, nous nous rapprochons des valeurs et des principes fondamentaux des droits de l'homme et de tous citoyens.

Et cette journée est importante parce qu'elle nous parle de nous, et de ce que nous voulons pour nos familles et nos enfants.

C'est pourquoi j'ai également souhaité saisir l'occasion de notre journée du 3 décembre pour valoriser la politique que nous menons depuis 2 ans à travers 2 axes stratégiques et complémentaires:

Le premier axe vise à changer le regard de la société sur le handicap par la promotion de la diversité. Cet axe sera illustré par la séquence sportive de ce matin et notre concert "Ma Polynésie inclusive" qui clôturera les festivités.

Le second axe vise à promouvoir un meilleur accès aux droits pour tous par l'information, le développement et l’évaluation de l'ensemble de ces actions. Cet axe sera illustré au travers des stands d'informations et la présentation de vidéos retraçant les avancées de ces 2 dernières années.

Aussi, permettez-moi de faire un point synthétique sur les 4 mesures phares portées en début de cette mandature et qui figurent dans nos engagements des élections territoriales de mai 2018.

Tout d’abord, vous aviez à juste titre, fait remarquer l’absurdité à devoir régulièrement justifier médicalement et administrativement votre handicap alors que celui-ci est non évolutif. En réponse, nous avons mis en place l'attribution de prestations à vie pour les handicaps non évolutifs. Mes chers amis, c’est fait.

Vous avez signalé vos difficultés à vous déplacer. Ainsi, nous avons mis en place la gratuité des transports et l’adaptation des bus pour les personnes porteuses de handicap. Mes chers amis, c’est fait.

Votre handicap nécessite un accompagnement quasi permanent. Alors, nous avons mis en place le dispositif « Aidant Fetii » permettant à la personne de bénéficier d’un accompagnement au quotidien en choisissant un de ses proches. C’est fait.

Vous avez la volonté de travailler et vous trouvez injuste que votre allocation d’handicapé soit supprimée, comme si une insertion professionnelle allait par magie supprimer votre handicap.

Nous vous avons entendus et nous avons mis en place la mesure vous donnant la possibilité de cumuler l'allocation adulte handicapée avec un revenu professionnel. Cette mesure présentée par le gouvernement prendra effet dès l'année prochaine après validation de l'Assemblée de la Polynésie française. Donc, je vous demande un peu patience.

Mes chers amis, toutes ces mesures sont devenues et deviendront réalité.

Nous remercions notre ministre de la famille et des solidarités pour avoir mis en place ces mesures tant attendues par votre communauté. Nous remercions également le ministre en charge des transports terrestres, monsieur René Temeharo, d’avoir efficacement accompagné notre ministre des solidarités pour la gratuité des transports.

Et parce que vos droits sont au cœur de nos préoccupations, nous sommes allés plus loin dans nos promesses de 2018.

En effet, à l'instar du minimum vieillesse qui avait été revalorisé en 2013, nous revaloriserons l'Allocation, AAH de base. Elle est aujourd’hui à 33 115 francs par mois. Les textes de loi sont en cours d'adoption pour une mise en application progressive dès 2020 et ce jusqu'à atteindre 50 000 FCP en 2023.

La justice sociale et la solidarité, c’est désormais concret. Ce ne sont plus des promesses que l’on fait la veille des élections et qui ne trouvent jamais un début de concrétisation. Aujourd’hui, grâce à votre force de persuasion, en particulier celle de Henriette, nous sommes heureux d’avoir pu satisfaire vos souhaits.

Ainsi, en moins de 2 ans, nous avons fait aboutir 17 textes favorisant vos droits et votre participation pleine et active à la vie en société, ce, sans compter les projets partagés dans tous les domaines de la vie en société, comme le préconise la Convention internationale.

Aussi je voudrai saluer encore une fois ce travail de co-construction mené avec l’ensemble des forces vives du Pays et avec la participation active des personnes porteuses de handicap, des associations réunies autour de la fédération Te Niu o te Huma et sa présidente, notre chère Henriette Kamia, de la Déléguée au handicap et de la ministre des solidarités.

Chers amis, les supports d’information présentés ce jour et réalisés avec l’appui du Ministère de la modernisation de l’administration, s’inscrivent eux aussi dans le cadre du développement d’outils innovants pour un service public plus performant.

Je le déclarais en début d’année : *« Mon but est d’améliorer le bien-être au quotidien de nos concitoyens »* à cet effet, je demandais *« des résultats CONCRETS pour un meilleur accueil, un meilleur service à l’usager, une administration plus simple, plus accessible et plus bienveillante ! »*

En témoignent vos travaux de ce jour, il nous appartient de tout mettre en œuvre pour permettre à chacun de trouver sa place !

Avant de terminer, je voudrai vous annoncer une autre bonne nouvelle. Pour cela, je demande à monsieur John Edwards, président de la Commission Paracanoë de la Fédération Internationale de Canoë, monsieur Jean Christophe Gonneaud, conseiller à la fédération française de Canoë-Kayak, madame Henriette Kamia, président de la fédération Te Niu et nos deux ministres, Christelle Lehartel et Isabelle Sachet de me rejoindre sur scène.

Mes chers amis, j’ai l’honneur et le plaisir de vous annoncer que la Polynésie française est candidate pour accueillir la rencontre internationale de Paracanoë Océania en février 2021.

Le paracanoë sera intégré aux Jeux olympiques de Tokyo en kayak et en va’a. Il est probable que des athlètes polynésiens seront présents aux compétitions olympiques de parava’a à Tokyo.

C’est une discipline qui regroupe actuellement 45 nations et 150 compétiteurs de haut niveau.

Aussi, afin de mieux assoir la place du va’a dans le programme paralympique, la Fédération Internationale de Canoë souhaite mettre en place un programme de développement de cette discipline sportive dans la zone Océanie, berceau historique et culturel de va’a.

La candidature de Tahiti pour une rencontre internationale de Paracanoë en février 2021 a pleinement son sens pour des raisons historiques, culturelles et sportives. Le va’a, c’est notre ADN.

Je remercie le président John EDWARDS et monsieur Jean Christophe GONNEAUD pour leur soutien en vue de 2021.

Alors ENSEMBLE, continuons à bâtir la Polynésie qui nous ressemble.

Mauruuru !